

Règlement de l'opération Nationale Bridgestone Moto du 25 Mars 2017 – 22 Avril 2017

La Division Commerciale Parc d'Activités du Moulin de Massy 23 rue du Saule Trapu 91882 Massy cedex de BRIDGESTONE FRANCE SAS au capital social de 74 090 600 ayant son siège social 575,rue G.Washington BETHUNE (Pas de Calais) immatriculée au RCS d'ARRAS sous le N° 361 200 389 organise une opération de promotion des ventes de pneus motos de sa gamme Battlax pour certaines dimensions avec remboursement partiel et différé du prix d'achat. L'opération se déroule du 25 Mars 2017 au 22 Avril 2017 en France.

Opération valable sur l'achat d'un pneu ou d'un train de pneus Battlax RS10, S21, T30EVO, A40 ou H50 de la marque Bridgestone. Cette offre est réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles et des 2 000 demandes de remboursement complètes et conformes par ordre d'arrivée selon les modalités ci-après.

Pour obtenir votre remboursement par virement bancaire uniquement, vous devez d'abord :

1/ Acheter et régler 1 pneu ou 1 train de pneus Battlax RS10, S21, T30EVO, A40 ou H50 de la marque Bridgestone entre le 25 Mars 2017 et le 22 Avril 2017.

Bridgestone vous remboursera par virement bancaire à hauteur de :

- 20€ pour 1 pneu acheté et payé
- 40€ pour un train de pneus (un avant et un arrière) acheté et payé

2/ Vous rendre sur le site www.bridgestone-moto.fr pour remplir le formulaire de participation, télécharger votre facture d'achat, votre justificatif de règlement et votre relevé d'identité bancaire (RIB correspondant au compte de l'acquéreur uniquement) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum après la date de la facture d'achat.

Cette offre est limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse) dans la limite de 2 pneus maximum.

Votre remboursement se fera sous forme de virement bancaire uniquement que vous recevrez dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date d'enregistrement de votre dossier sur le site internet www.bridgestone-moto.fr. Sera considérée comme nulle toute demande incomplète ou hors délai. Bridgestone se réserve la possibilité de demander des justificatifs complémentaires et de ne pas donner suite à une demande litigieuse selon son appréciation.

Toute réclamation devra être adressée par email à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération 1010 avant le 31 mai 2017.

L'opération sera définitivement clôturée après cette date.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, le consommateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant en écrivant l'adresse de l'offre : Take Off N°1010 - Offre Moto Bridgestone - BP 70073 - 13614 VENELLES CEDEX